

Rôle de la séance publique du 09/01/2025 à 14h00

Présidente : Madame la Présidente BRISSON

Greffier : Monsieur MAGEAU

01) N° 2403641

RAPPORTEURE : Mme la Pdte. BRISSON

Demandeur PREFECTURE DU MORBIHAN

Défendeur M. J Issam

Monsieur le préfet du Morbihan demande à la cour :

1°) de prononcer le sursis à exécution du jugement no 2406029 du 24 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 27 septembre 2024 portant obligation à M. Issam J de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et lui interdisant de retourner sur le territoire français pour une durée de 5 ans.